

Activité 5 : entraînement type brevet

Analyser et comprendre un document

1 L'engagement militaire de la France au Mali en 2013

Le Mali fait face à une agression d'éléments terroristes, venant du Nord, dont le monde entier sait désormais la brutalité et le fanatisme.

Il en va donc de l'existence même de cet État ami, de la sécurité de sa population, et celle de nos ressortissants. Ils sont 6 000 là-bas. J'ai donc, au nom de la France, répondu à la demande d'aide du président du Mali. Les forces armées françaises ont apporté cet après-midi leur soutien aux unités maliennes pour lutter contre ces éléments terroristes.

Cette opération durera le temps nécessaire. J'informerai régulièrement les Français sur son déroulement. Les ministres concernés, celui des Affaires étrangères en liaison avec les Nations unies, car nous intervenons dans le cadre de la légalité internationale, comme le ministre de la Défense, informeront également la population.

Enfin, le Parlement sera saisi dès lundi.

Les terroristes doivent savoir que la France sera toujours là lorsqu'il s'agit non pas de ses intérêts fondamentaux mais des droits d'une population, celle du Mali, qui veut vivre libre et dans la démocratie.

D'après une déclaration de François Hollande, le 11 janvier 2013.

Répondre aux questions en rédigeant des phrases !

QUESTIONS

- 1) A quelle menace le Mali doit-il faire face en janvier 2013 ?
- 2) A la demande de qui et aux côtés de qui l'armée française intervient-elle ?
- 3) Qui prend l'initiative de cet engagement militaire ? Nos institutions rendent-elles le président de la République seul responsable de la politique de défense ? Justifiez votre réponse à l'aide du texte.
- 4) Quels sont les trois objectifs de cette opération militaire ?
- 5) Contre qui et contre quoi cette guerre est-elle menée ? Au nom de quelles valeurs ?